



**A.F.S.G.T.**  
**Association Française - Syndrome Gilles de la Tourette**

## Appel de projets de recherche dans le domaine du Syndrome Gilles de la Tourette

Cette année encore, l'Association du Syndrome Gilles de la Tourette (AFSGT) a décidé de maintenir son action de promotion et de financement de programmes de recherche orientés vers une meilleure compréhension de ce Syndrome. Tous ces financements ont pour origine les dons effectués auprès de l'AFSGT, dons totalement dédiés à ces programmes.

Lors de sa dernière réunion le 13 mai 2017, le Comité de l'AFSGT a exprimé le souhait que la dynamique de recherche soit préservée en dépit de la baisse significative des dons en 2016, poursuivant d'ailleurs celle constatée depuis deux ans. Ainsi, le Comité a-t-il décidé de lancer un nouvel appel à projets pour l'année 2017.

Le Comité propose à tous ceux en mesure de développer des projets « à taille humaine » et correspondant à une participation de sa part entre 5 000 euros et 15 000 euros pour chaque projet, de bien vouloir nous envoyer un dossier complet composé de :

- a- Présentation simplifiée du projet sur une page A4 accompagnée, éventuellement, d'annexes.
- b- Le cv du responsable du projet et présentation de l'équipe qui sera mobilisée.
- c- Le délai des travaux envisagé
- d- Le montant de la bourse demandée
- e- La liste des éventuels partenariats financiers envisagés.

L'association est ouverte à tous domaines de recherche permettant d'ouvrir des pistes nouvelles ou d'en approfondir d'autres.

L'association demande instamment aux intéressés d'envoyer leurs dossiers au docteur Andréas Hartmann avant le 15 septembre 2017, avec copie à l'association. Ils seront soumis pour validation à notre Comité Scientifique qui délibèrera lors de sa prochaine réunion le 6 octobre prochain.